

P REMIÈRES INFORMATIONS

et PREMIÈRES SYNTHÈSES

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2002

L'emploi progresse toujours, grâce au tertiaire

.....

• Au quatrième trimestre 2002, le secteur concurrentiel crée 38 000 emplois salariés (+0,2 %). En rythme annuel, l'emploi dans le secteur concurrentiel continue de ralentir. Pour la première fois depuis 1997, la construction supprime des emplois ce trimestre (-0,2 %), tandis que l'industrie continue à détruire des postes (-0,3 %) mais à un rythme moindre qu'aux trimestres précédents. A l'opposé, le secteur tertiaire demeure dynamique (+0,5 %) ; il compense largement les pertes d'emploi des deux premiers secteurs.

.....

Évolution de l'emploi salarié ⁽¹⁾ (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2001		2002				Variation (%) par rapport au :	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie.....	4 166,9	4 153,6	4 124,1	4 101,0	4 079,3	4 065,2	-0,3	-2,1
EH : Construction.....	1 251,9	1 260,3	1 260,2	1 261,4	1 266,2	1 263,2	-0,2	+0,2
EV : Tertiaire.....	9 954,1	10 014,6	10 044,8	10 083,4	10 105,3	10 160,0	+0,5	+1,5
Ensemble des secteurs.....	15 372,9	15 428,5	15 429,1	15 445,8	15 450,8	15 488,4	+0,2	+0,4

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Avec 37 600 postes supplémentaires au cours du quatrième trimestre 2002, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole augmente après avoir stagné depuis le début de l'année. En rythme annuel, l'emploi continue de ralentir et atteint une évolution de

+60 000 postes, comparable à celle de la fin de l'année 1996.

Comme au troisième trimestre, les industriels avaient anticipé en octobre 2002 une baisse de l'activité [1]. Néanmoins, l'industrie détruit moins d'emplois que les trimestres précédents

Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Comme chaque année à pareille époque, l'INSEE a actualisé ses procédures d'estimation trimestrielle d'emploi salarié (voir note de méthode). Les séries présentées ici intègrent notamment de nouvelles corrections de biais et de nouveaux coefficients de variations saisonnières.

Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une progression de +0,2 % au cours du quatrième trimestre 2002. Cette estimation est identique à celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période. Sur un an, du 31 décembre 2001 au 31 décembre 2002, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de +0,4 %, tandis que celle de l'Unédic est de +0,8 % sur son propre champ. Cette différence s'explique uniquement par la différence de champ.

(-14 100). En effet, les industries de biens de consommation stabilisent leurs effectifs salariés après plusieurs trimestres de forte baisse ; en particulier, les industries des équipements du foyer sont redevenues créatrices d'emplois. Par ailleurs, les industries agricoles et alimentaires retrouvent leur dynamisme en lien avec leur production [2]. Cependant, la plupart des autres secteurs industriels suppriment encore des emplois. Les industries de biens intermédiaires et de biens d'équipements sont les plus touchées. Malgré une production croissante, le secteur automobile continue de perdre des emplois.

Pour la première fois depuis 1997, la construction supprime des emplois : 3 000 postes disparaissent, après un troisième trimestre dynamique. Les entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics avaient en effet anticipé une chute de leur activité en octobre [3][4]. Ce repli s'inscrit dans le ralentissement observé depuis le pic du premier trimestre 2000.

La création de 54 700 emplois salariés dans le tertiaire dépasse les pertes des deux premiers secteurs. Les services aux entreprises concentrent à eux seuls les 4/5^{èmes} de ces nouveaux

emplois, essentiellement dans les services opérationnels. Le redressement de l'emploi intérimaire explique une large part de ce dynamisme. La grande majorité des autres secteurs du tertiaire créent des emplois. Les professionnels des services aux particuliers, et notamment ceux de l'hôtellerie-restauration, qui avaient prévu une hausse de la demande pour le second semestre 2002 [5] ont encore recruté ce trimestre. À l'inverse, les postes et télécommunications détruisent de plus en plus d'emplois depuis fin 2001 (-16 000 emplois en un an), reflétant les difficultés persistantes des nouvelles technologies.

Raphaël Cancé, Hélène Fréchou
(Dares).

[1] INSEE, Enquête trimestrielle dans l'industrie, *Informations rapides* n° 59 (février 2003).

[2] INSEE, Comptes Nationaux - quatrième trimestre 2002, *Informations rapides* n° 60 (février 2003).

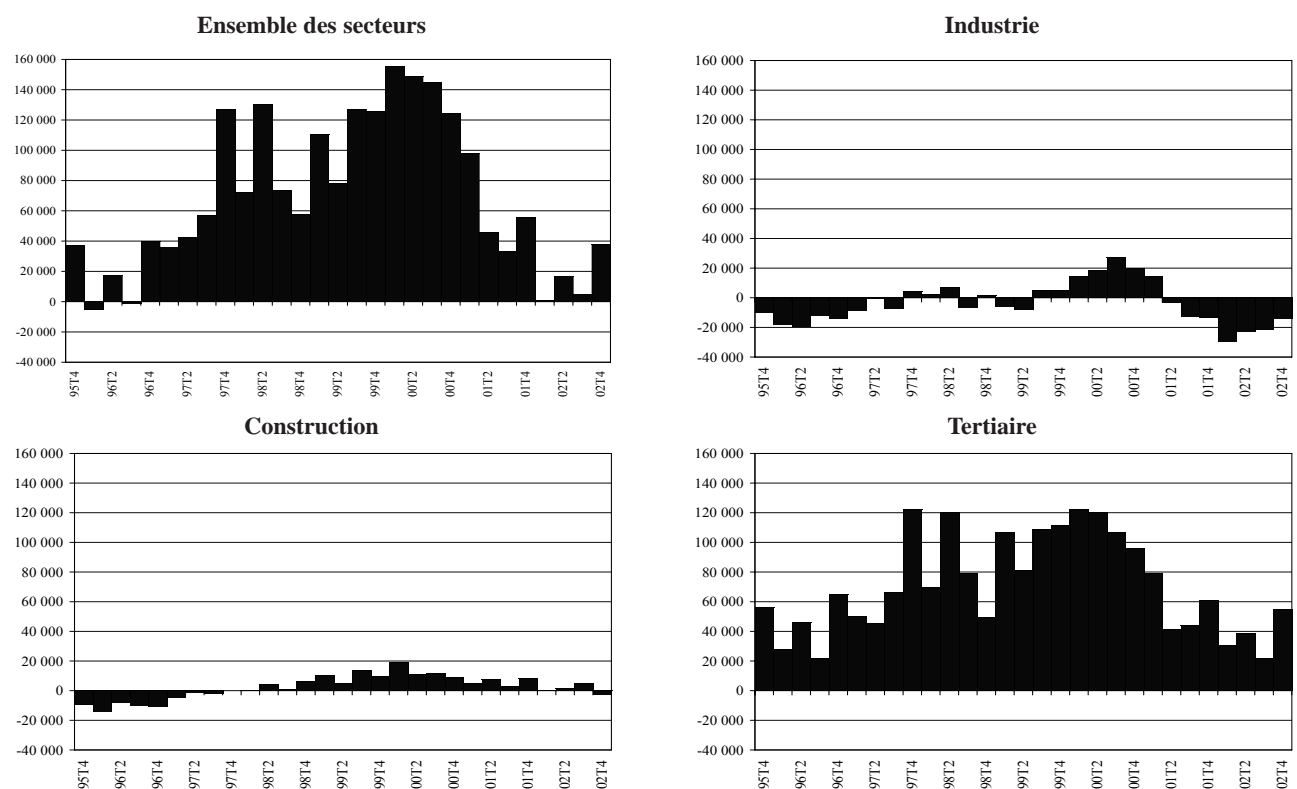
[3] INSEE, Enquête mensuelle dans le bâtiment, *Informations rapides* n° 66 (février 2003).

[4] INSEE, Enquête trimestrielle dans les travaux publics, *Informations rapides* n° 35 (janvier 2003).

[5] INSEE, Enquête trimestrielle dans les services, *Informations rapides* n° 33 (janvier 2003).

[6] INSEE, Enquête mensuelle dans le commerce de détail, *Informations rapides* n° 37 (février 2003).

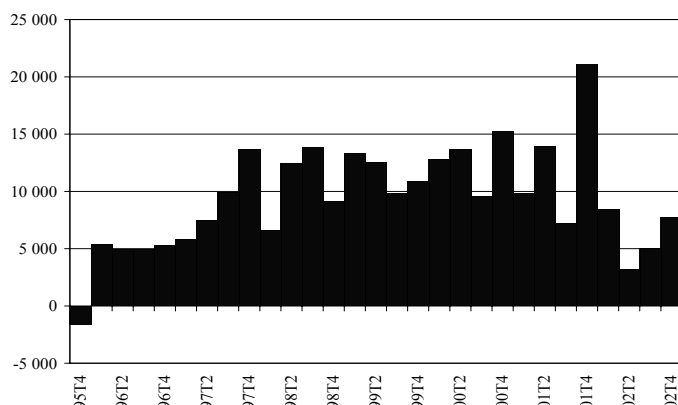
Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Zoom sectoriel : Le « commerce de détail, réparation »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, INSEE, Unédic.

Avec plus de 1,5 million de salariés, le « commerce de détail, réparation » concentre 15 % de l'emploi dans le tertiaire. Malgré une baisse des perspectives générales d'activité prévue pour le second semestre 2002 par les entrepreneurs [6], ce secteur crée de nombreux emplois au quatrième trimestre (+7 700 postes). Sur l'année 2002, il a créé 24 000 emplois. Ce secteur est en fait traditionnellement dynamique : en cinq ans 216 000 emplois y ont été créés, dont 21 000 au quatrième trimestre 2001, juste avant le passage à l'euro.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2000				2001				2002				Effectifs en milliers au 31 déc. 2002
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
ET : Industrie	14,2	18,1	26,9	19,5	14,0	-3,6	-12,6	-13,3	-29,5	-23,1	-21,7	-14,1	4 065,2
EB : Industries agricoles et alimentaires	1,7	3,4	5,7	-1,0	2,1	2,0	0,2	1,4	0,8	-0,1	0,7	2,3	585,1
EC : Industries des biens de consommation	-1,9	0,5	0,9	-1,3	-2,0	-3,8	-2,1	-4,1	-3,5	-5,0	-7,2	0,6	691,0
EC1 : Habillement, cuir	-2,7	-2,9	-1,2	-2,8	-2,6	-2,2	-1,5	-2,0	-2,0	-1,8	-2,9	-1,4	117,6
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-0,6	1,2	1,1	0,7	0,2	-1,2	-0,7	-1,1	-1,0	-1,1	-2,1	0,1	211,4
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,2	1,6	0,8	0,9	1,8	0,4	1,8	2,1	1,6	0,6	-0,1	-0,3	151,3
EC4 : Industries des équipements du foyer	1,2	0,6	0,2	-0,1	-1,4	-0,8	-1,7	-3,1	-2,1	-2,7	-2,1	2,2	210,7
ED : Industrie automobile	4,3	0,7	3,3	2,9	2,2	0,8	0,5	-0,2	-1,3	-1,9	-1,7	-1,6	290,0
EE : Industries des biens d'équipement	1,3	3,1	5,4	8,6	5,0	0,1	-3,2	-1,3	-9,3	-4,3	-4,0	-5,2	815,2
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,6	0,8	0,9	1,5	0,8	0,9	-0,5	0,9	0,1	0,5	0,3	-0,3	147,3
EE2 : Équipements mécaniques	0,5	3,2	3,0	4,4	2,0	-0,5	-1,5	0,3	-4,0	-1,5	-0,5	-2,0	437,4
EE3 : Équipements électriques et électroniques	1,4	-0,9	1,5	2,7	2,2	-0,3	-1,2	-2,5	-5,4	-3,3	-3,8	-2,9	230,5
EF : Industries des biens intermédiaires	8,2	9,2	11,1	9,9	6,6	-2,3	-6,6	-8,4	-15,0	-11,2	-9,7	-8,0	1 444,2
EF1 : Produits minéraux	0,8	1,2	0,7	0,4	0,0	-0,5	0,0	-0,2	-0,8	-1,1	-1,1	1,2	170,3
EF2 : Textile	-1,2	-0,9	-0,1	-0,1	-0,3	-1,2	-1,8	-1,6	-2,4	-1,6	-1,5	-1,5	106,0
EF3 : Bois et papier	-0,2	1,1	0,7	0,2	0,9	-0,4	-0,6	-0,2	-1,6	-2,2	-1,1	-1,6	177,1
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	4,5	1,1	0,8	2,4	1,1	-0,4	-1,3	-1,4	-2,8	-2,2	-0,9	-3,3	346,4
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	1,4	2,8	4,0	3,5	2,9	0,9	-0,6	-1,7	-5,3	-3,0	-3,1	-1,5	449,2
EF6 : Composants électriques et électroniques	2,9	3,9	5,0	3,5	2,0	-0,7	-2,3	-3,3	-2,1	-1,1	-2,0	-1,3	195,2
EG : Énergie	0,6	1,2	0,5	0,4	0,1	-0,4	-1,4	-0,7	-1,2	-0,6	0,2	-2,2	239,7
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,1	0,3	0,1	-0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-0,1	0,2	-0,6	0,0	-0,5	33,4
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,5	0,9	0,4	0,7	0,5	-0,2	-1,2	-0,6	-1,4	0,0	0,2	-1,7	206,3
EH : Construction	18,9	10,8	11,4	8,9	5,0	7,8	2,5	8,4	-0,1	1,2	4,8	-3,0	1 263,2
EV : Tertiaire	122,2	119,9	106,6	96,1	79,0	41,3	43,6	60,5	30,2	38,6	21,9	54,7	10 160,0
EJ : Commerce	23,9	22,5	15,2	18,5	15,7	20,1	13,4	26,4	12,8	7,7	8,7	10,3	2 988,2
EJ1 : Commerce et réparation automobile	3,6	3,2	2,9	-0,1	1,3	2,6	2,8	0,9	1,9	0,8	1,2	-0,1	430,4
EJ2 : Commerce de gros	7,5	5,6	2,7	3,4	4,6	3,6	3,4	4,4	2,5	3,7	2,5	2,7	1 001,8
EJ3 : Commerce de détail, réparations	12,8	13,7	9,6	15,2	9,8	13,9	7,2	21,1	8,4	3,2	5,0	7,7	1 556,0
EK : Transports	12,0	11,8	12,9	10,1	10,6	5,2	3,7	4,3	1,6	3,2	2,6	-3,6	1 070,1
EL : Activités financières	-1,9	2,0	4,2	2,7	7,7	8,2	0,7	5,7	0,1	0,8	-0,3	-1,6	697,1
EM : Activités immobilières	-0,4	-1,7	-1,9	-3,5	-0,7	0,2	2,6	1,3	1,1	-0,6	-1,9	0,3	262,8
EN : Services aux entreprises	73,8	74,1	62,0	58,2	35,4	-7,5	16,6	12,8	-1,1	20,2	1,9	40,7	3 258,6
EN1 : Postes et télécommunications	10,5	10,6	10,1	9,1	6,6	0,4	0,2	-1,6	-2,0	-3,1	-5,6	-5,5	526,9
EN2 : Conseils et assistance	19,7	22,2	26,8	24,3	26,7	9,7	12,3	6,4	7,8	8,9	6,1	5,6	1 249,8
EN3 : Services opérationnels	44,0	40,6	24,4	24,0	1,0	-18,4	4,0	8,7	-7,2	14,3	0,9	38,1	1 332,2
dont intérim	33,2	29,4	11,7	17,5	-12,4	-26,8	-11,4	-2,9	-14,7	1,6	-7,7	26,3	595,9
EN4 : Recherche et développement	-0,4	0,7	0,7	0,8	1,1	0,8	0,1	-0,7	0,3	0,1	0,5	2,5	149,7
EP : Services aux particuliers	14,8	11,2	14,2	10,1	10,3	15,1	6,6	10,0	15,7	7,3	10,9	8,6	1 883,2
EP1 : Hôtels et restaurants	10,0	9,1	7,5	3,9	6,0	8,4	1,5	5,9	9,0	4,3	6,1	3,3	772,3
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	3,1	1,2	3,5	2,4	1,4	3,7	1,1	0,4	3,8	0,6	1,9	1,7	364,8
EP3 : Services personnels et domestiques	1,7	0,9	3,2	3,8	2,9	3,0	4,0	3,7	2,9	2,4	2,9	3,6	746,1
Ensemble des secteurs	155,3	148,8	144,9	124,5	98,0	45,5	33,5	55,6	0,6	16,7	5,0	37,6	15 488,4

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES), 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie : 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Responsable éditorial : Philippe Christmann, Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Flashage : AMC, Paris. Reprographie : DARES.
 Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - http://www.ladocumentationfrancaise.fr
 PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 112 €, CEE (TTC) 118,10 €, hors CEE (TTC) 120,20 €. Publicité : Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	Variations trimestrielles												Variations annuelles				
	2000				2001				2002				1999	2000	2001	2002	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
ET : Industrie	0,3	0,4	0,7	0,5	0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,7	-0,6	-0,5	-0,3	-0,1	1,9	-0,4	-2,1	
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,3	0,6	1,0	-0,2	0,4	0,3	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1	0,4	0,6	1,7	1,0	0,6	
EC : Industries des biens de consommation	-0,3	0,1	0,1	-0,2	-0,3	-0,5	-0,3	-0,6	-0,5	-0,7	-1,0	0,1	-1,9	-0,3	-1,7	-2,1	
EC1 : Habillement, cuir	-1,9	-2,1	-0,9	-2,0	-1,9	-1,7	-1,2	-1,6	-1,6	-1,5	-2,4	-1,2	-9,6	-6,7	-6,2	-6,4	
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-0,3	0,6	0,5	0,3	0,1	-0,5	-0,3	-0,5	-0,5	-0,5	-1,0	0,0	0,6	1,1	-1,3	-1,9	
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,1	1,1	0,6	0,6	1,3	0,3	1,2	1,4	1,1	0,4	-0,1	-0,2	0,1	2,5	4,3	1,2	
EC4 : Industries des équipements du foyer	0,5	0,3	0,1	0,0	-0,6	-0,4	-0,8	-1,4	-1,0	-1,3	-1,0	1,1	-0,2	0,9	-3,1	-2,2	
ED : Industrie automobile	1,5	0,2	1,1	1,0	0,8	0,3	0,2	-0,1	-0,4	-0,6	-0,6	-0,5	2,4	4,0	1,1	-2,2	
EE : Industries des biens d'équipement	0,2	0,4	0,7	1,0	0,6	0,0	-0,4	-0,2	-1,1	-0,5	-0,5	-0,6	-0,1	2,2	0,1	-2,7	
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,4	0,6	0,6	1,0	0,6	0,6	0,6	-0,3	0,6	0,1	0,3	0,2	-0,2	-2,7	1,8	1,5	0,4
EE2 : Équipements mécaniques	0,1	0,7	0,7	1,0	0,4	-0,1	-0,3	0,1	-0,9	-0,3	-0,1	-0,5	1,4	2,6	0,1	-1,8	
EE3 : Équipements électriques et électroniques	0,6	-0,4	0,6	1,1	0,9	-0,1	-0,5	-1,0	-2,2	-1,4	-1,6	-1,2	-0,9	1,9	-0,7	-6,3	
EF : Industries des biens intermédiaires	0,6	0,6	0,8	0,7	0,4	-0,2	-0,4	-0,6	-1,0	-0,8	-0,7	-0,6	-0,2	2,6	-0,7	-3,0	
EF1 : Produits minéraux	0,5	0,7	0,4	0,2	0,0	-0,3	0,0	-0,1	-0,5	-0,6	-0,6	0,7	-1,0	1,8	-0,4	-1,0	
EF2 : Textile	-1,0	-0,8	-0,1	-0,1	-0,3	-1,0	-1,5	-1,4	-2,1	-1,4	-1,4	-1,4	-3,8	-1,9	-4,2	-6,2	
EF3 : Bois et papier	-0,1	0,6	0,4	0,1	0,5	-0,2	-0,3	-0,1	-0,9	-1,2	-0,6	-0,9	-0,9	1,0	-0,2	-3,5	
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	1,3	0,3	0,2	0,7	0,3	-0,1	-0,4	-0,4	-0,8	-0,6	-0,3	-0,9	0,8	2,5	-0,6	-2,6	
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	0,3	0,6	0,9	0,8	0,6	0,2	-0,1	-0,4	-1,1	-0,7	-0,7	-0,3	-0,2	2,6	0,3	-2,8	
EF6 : Composants électriques et électroniques	1,5	2,0	2,5	1,7	1,0	-0,3	-1,1	-1,6	-1,0	-0,6	-1,0	-0,7	2,0	8,0	-2,1	-3,2	
EG : Energie	0,2	0,5	0,2	0,2	0,0	-0,2	-0,6	-0,3	-0,5	-0,2	0,1	-0,9	1,2	1,1	-1,0	-1,6	
EG1 : Production de combustibles et de carburants	0,3	0,9	0,3	-0,8	-1,1	-0,6	-0,6	-0,3	0,6	-1,7	0,0	-1,5	-3,6	0,6	-2,6	-2,6	
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,2	0,4	0,2	0,3	0,2	-0,1	-0,6	-0,3	-0,7	0,0	0,1	-0,8	2,0	1,2	-0,7	-1,4	
EH : Construction	1,6	0,9	0,9	0,7	0,4	0,6	0,2	0,7	0,0	0,1	0,4	-0,2	3,3	4,2	1,9	0,2	
EV : Tertiaire	1,3	1,3	1,1	1,0	0,8	0,4	0,4	0,6	0,3	0,4	0,2	0,5	4,6	4,8	2,3	1,5	
EJ : Commerce	0,9	0,8	0,5	0,6	0,5	0,7	0,5	0,9	0,4	0,3	0,3	0,3	2,6	2,9	2,6	1,3	
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,9	0,8	0,7	0,0	0,3	0,6	0,7	0,2	0,4	0,2	0,3	0,0	2,0	2,3	1,8	0,9	
EJ2 : Commerce de gros	0,8	0,6	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,4	0,3	0,4	0,3	0,3	1,8	2,0	1,6	1,2	
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,9	1,0	0,7	1,0	0,7	0,9	0,5	1,4	0,5	0,2	0,3	0,5	3,4	3,6	3,5	1,6	
EK : Transports	1,2	1,2	1,3	1,0	1,0	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	-0,3	4,3	4,7	2,3	0,4	
EL : Activités financières	-0,3	0,3	0,6	0,4	1,1	1,2	0,1	0,8	0,0	0,1	0,0	-0,2	0,9	1,0	3,3	-0,1	
EM : Activités immobilières	-0,1	-0,6	-0,7	-1,3	-0,3	0,1	1,0	0,5	0,4	-0,2	-0,7	0,1	4,5	-2,8	1,3	-0,4	
EN : Services aux entreprises	2,6	2,5	2,1	1,9	1,1	-0,2	0,5	0,4	0,0	0,6	0,1	1,3	8,1	9,3	1,8	1,9	
EN1 : Postes et télécommunications	2,1	2,1	1,9	1,7	1,2	0,1	0,0	-0,3	-0,4	-0,6	-1,0	-1,0	3,0	8,1	1,0	-3,0	
EN2 : Conseils et assistance	1,8	2,0	2,4	2,1	2,3	0,8	1,0	0,5	0,6	0,7	0,5	0,5	5,3	8,7	4,7	2,3	
EN3 : Services opérationnels <i>dont intérim</i>	3,8	3,4	2,0	1,9	0,1	-1,4	0,3	0,7	-0,6	1,1	0,1	2,9	13,9	11,5	-0,4	3,6	
EN4 : Recherche et développement	6,0	5,0	1,9	2,8	-1,9	-4,2	-1,9	-0,5	-2,5	0,3	-1,3	4,6	26,1	16,6	-8,3	0,9	
EN4 : Recherche et développement	-0,3	0,5	0,5	0,6	0,8	0,5	0,1	-0,5	0,2	0,1	0,3	1,7	3,7	1,3	0,9	2,3	
EP : Services aux particuliers	0,8	0,6	0,8	0,6	0,6	0,8	0,4	0,5	0,9	0,4	0,6	0,5	3,7	2,9	2,3	2,3	
EP1 : Hôtels et restaurants	1,4	1,3	1,0	0,5	0,8	1,1	0,2	0,8	1,2	0,6	0,8	0,4	4,2	4,4	3,0	3,0	
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	0,9	0,3	1,0	0,7	0,4	1,1	0,3	0,1	1,1	0,2	0,5	0,5	7,1	3,0	1,9	2,2	
EP3 : Services personnels et domestiques	0,2	0,1	0,4	0,5	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,3	0,4	0,5	1,8	1,4	1,9	1,6	
Ensemble des secteurs	1,1	1,0	1,0	0,8	0,6	0,3	0,2	0,4	0,0	0,1	0,0	0,2	3,1	3,9	1,5	0,4	

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

Sources : Dares, INSEE, Unédic.

NOTE DE MÉTHODE

La méthode d'estimation trimestrielle des effectifs salariés comporte deux étapes.

Pour les années écoulées, l'INSEE effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives : effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (URSSAF, MSA), effectifs des grandes entreprises nationales, missions d'intérim (Dares), personnels de la santé et de l'action sociale... Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'INSEE réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources portant sur les établissements de 10 salariés et plus : l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre (ACEMO) réalisée par la Dares, la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage et la statistique établie par les URSSAF à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source URSSAF est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

Pour des raisons de fiabilité statistique et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour treize des seize postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. A partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour trente et un des trente-six postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Quelle que soit leur source, ACEMO, URSSAF ou Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi qui ont eu lieu dans les établissements de moins de 10 salariés ou dans ceux qui viennent de se créer. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées. Au début de chaque année, l'INSEE actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête ACEMO, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP. Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête ACEMO et des statistiques trimestrielles Unédic et URSSAF. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.